

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jueils.

ABONNEMENT

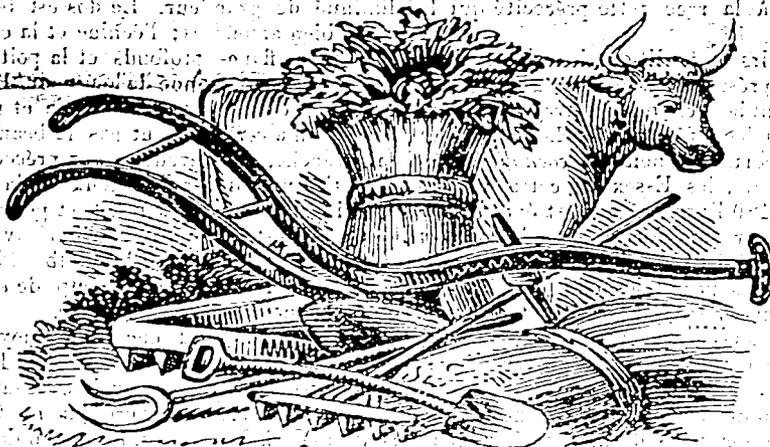
1.00, payé, invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière mission des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES

1e insertion, 10 cts. la ligne
2e " " etc. 3 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Engraissons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

A nos abonnés



Par une circulaire expédiée à nos abonnés retardataires dans le NO. 49 de la Gazette des Campagnes, nous les invitons à payer leurs arrérages avant le premier avril prochain, afin de nous donner les moyens de faire quelques changements à notre Gazette. Nous remercions ceux qui ont bien voulu répondre à notre appel; mais il en reste encore un grand nombre qui ne se sont pas acquittés de leurs dettes, envers la Gazette; d'autres nous demandent un délai de deux, trois, ou quatre mois. On comprendra qu'il nous est impossible de consentir à accorder aucun délai; nous avons désiré augmenter le nombre de pages de notre journal, parce que les sommes qui nous sont dues pour arrérages d'abonnements nous permettent de faire ce changement à l'avantage de nos lecteurs, et surtout des cultivateurs. Nous sommes loin de croire qu'un seul de nos abonnés ne pourrait se gêner tant soit peu, et nous faire parvenir ce qu'il nous doit pour arrérages d'abonnement à la Gazette des Campagnes, avant le premier avril prochain, surtout quand il sait que par là il rendrait un service immense à la cause agricole.

CAUSERIE AGRICOLE

De l'espèce porcine RACE D'ESSEX.

La race d'Essex est hautement estimée des producteurs anglais, et fait souvent une concurrence victorieuse aux porcs de Berkshire. Elle est généralement considérée comme le type des races noires de petite taille améliorées par les éleveurs de l'Angleterre.

Tel que nous le possédons aujourd'hui, après une amélioration des plus judicieuses et des mieux réussies, le porc Essex s'éloigne considérablement de la vieille race du même nom dont nous ne trouvons maintenant que très peu de sujets dans

les localités mêmes où on l'entretenait à l'exclusion de toute autre race. Le vieux porc Essex, souche de la race actuelle, avaient les oreilles droites et la tête pointue, la charpente osseuse longue mais non très-volumineuse, les côtes plates, ce qui donnait à tout le corps une forme sans ampleur; il était généralement haut sur jambes, de couleur blanche ou noire et blanche, à poil ras, avide et grand mangeur.

Ou conçoit aisément qu'avec tous ces caractères, qui ne sont la plupart que des défauts, l'exploitation de l'ancien porc Essex ne devait pas être des plus avantageuses. En effet, sa poitrine très-resserrée ne lui permettait pas d'extraire de l'immense quantité de nourriture qu'il absorbait, tous les principes nutritifs s'y trouvaient. D'un côté il y avait perte sur l'alimentation, et de l'autre faible production de viande. Dans de telles conditions, l'entretien et l'engraissement du porc ne peuvent qu'être ruineux.

Mais la production anglaise, qui tendait alors et qui tend encore de nos jours au plus grand profit net possible, reconstruit qu'en améliorant cette race, elle en rendrait l'exploitation lucrative. Quelques éleveurs se mirent donc courageusement à l'œuvre et en quelques années, la transformation devint un fait accompli.

Les porcs Essex doivent leurs qualités actuelles à l'influence des croisements avec les races étrangères, surtout avec le noir napolitain et le Berk-hire. On les reconnaît maintenant aux caractères suivants: Ils sont, pour la plupart, noir et blanc, la tête et le train postérieur sont ordinairement noirs, tandis que le milieu du corps, c'est-à-dire le dos et le ventre, est blanc. Leur tête est beaucoup plus petite que celle du Berk-hire. Leurs oreilles sont longues, minces et droites. Leur poil est ras comme dans l'ancienne race. Ils ont la peau d'une grande finesse; les quartiers de derrière sont volumineux, et tout leur corps présente la forme d'un cylindre presque parfait. Leur charpente osseuse a également subi une forte diminution. Maintenant de toutes les races anglaises perfectionnées, la race Essex est une de celles dont les os sont les plus petits. Leur chair est délicate et d'un goût exquis. Mais les truies sont

mauvaises nourrices et elles ne peuvent allaiter qu'un très-petit nombre de porcelets. Ce défaut nuit énormément à la multiplication de la race et augmente le prix de revient de l'animal adulte. Quelques éleveurs pensent que cette infériorité est la conséquence de la grande facilité qu'a l'animal de prendre la graisse et de son excessive précocité. Nous croyons au contraire qu'elle doit être attribuée surtout à la consanguinité au moyen de laquelle on a fait prendre à la race cette précocité qui la distingue.

Les Essex complètement noirs sont, dit-on, les plus recherchés. On les distingue par la présence, en dessous de la gorge, de petits appendices ressemblant beaucoup à des trayons et que l'on nomme *sonnettes* dans nos localités. Les cochons qui sont pourvus de ces excroissances portent le nom de *cochons à sonnettes*. Suivant quelques auteurs, les Essex de cette variété peuvent atteindre le poids de 480 livres, ce qui est énorme, vu la taille des sujets. Quant à leur supériorité, sous le rapport de la facilité d'engraissement et de la rapidité de leur croissance, les opinions sont partagées parmi les éleveurs, les uns reprochent à ces Essex d'engraisser très lentement; tandis que les autres les tiennent pour très-précoces et très-faciles à l'engraissement; cette divergence d'opinions peut provenir de la différence des situations.

Lord Western a été le créateur de la race d'Essex et à lui revient l'honneur d'avoir doté son pays d'une race justement estimée.

La marche suivie par Lord Western a été des plus judicieuses, après avoir infusé dans les veines de la vieille race une dose suffisante de sang améliorateur, il a fixé les qualités acquises au moyen du métissage, c'est-à-dire en choisissant ses reproducteurs mâles et femelles parmi ceux de ces méteils qui se rapprochaient le plus du type de la perfection. Ses travaux furent couronnés d'un succès complet.

GRANDE RACE D'YORKSHIRE OU DE LINCOLNSHIRE.

Les deux comtés de Yorkshire et de Lincolnshire ont été longtemps renommés par leur double race de porcs, la grande et la petite race. La grande race occupe les plateaux élevés du Lincolnshire, une grande partie du Yorkshire, et quelques endroits dans les comtés voisins. La petite race se rencontre surtout au sud du Lincolnshire et dans quelques parties des comtés de Leicester, de Rutland, Northampton, Cambridge, etc. La Grande race était, avant l'amélioration, la plus grande de l'Angleterre et probablement du monde entier; mais, en même temps, elle était l'une des plus dispendieuses pour l'éleveur et l'engraisseur: mangeant beaucoup, engraisant peu, et d'une constitution très-mauvaise. Sa couleur était le blanc sale ou le jaune tacheté de noir; ses jambes étaient longues, ses os très-gros. Tout le corps de l'animal était plat; il avait le dos étroit, les côtes plates et les reins très-faibles. Le poil était court et rude mêlé, sur la tête et le cou, d'une grande quantité de soies plus longues et plus grosses. Les oreilles étaient très-longues. Quoique possédant une carcasse et une taille considérables, l'ancien Yorkshire donnait peu de viande; après l'engraissement, le poids des quatre quartiers dépassait rarement 350 à 400 livres.

Les sujets de cette même race qui occupaient les plateaux du Lincolnshire étaient aussi défectueux et même plus. Ils étaient d'une conformation des plus vicieuses, leur peau était épaisse et garnie de poils courts et serrés. Leur tête était très-forte et leur front large. Ils avaient une charpente des plus volumineuses, le dos étroit, les côtes plates et les jambes longues. Comme les précédents, ils mangeaient énormément et n'engraissaient que très-peu; bien peu de ces animaux donnaient plus de 250 à 280 lbs. de viande.

Mais l'amélioration a fait sentir son influence sur cette race

défectueuse comme sur toutes les autres races anglaises, et, au lieu des anciens animaux impossibles, on a dans le Yorkshire amélioré, une race très-acceptable pourvue d'un corps bien conformé dont la peau s'est considérablement amincie et s'est couverte d'un poil plus blanc, plus long mais plus clairsemé. Sa tête, quoique un peu grande, est néanmoins d'une belle apparence, les oreilles sont encore tombantes; mais elles ont bien diminué de grandeur. Le dos est beaucoup plus large et les côtes bien arrondies; l'échine et la croupe sont larges et bien faites; les flancs profonds et la poitrine ample. Les jambes ont également diminué de longueur. Enfin, partout où l'amélioration a été faite avec prudence et mesure, on a obtenu une race qui n'a certainement pas la beauté de l'espèce; mais qui, en revanche, est devenue assez précoce, croît vite, se nourrit bien, tire un parti avantageux de la nourriture qu'elle reçoit, engraisse bien par conséquent, et pouvant peser 250 à 400 lbs. lorsqu'elle est livrée à la boucherie vers l'âge de dix-huit mois et atteignant même 500 à 700 lbs. lorsqu'on la laisse dépasser deux ans. Le lard a beaucoup de saveur et est accompagné d'une bonne quantité de *maigre*.

Le croisement est encore le moyen d'amélioration qu'ont adopté les créateurs de cette race. Le Chinois, le Napolitain, les Berk-hire paraissent avoir concourus tous trois à la formation du Yorkshire. Les croisements Chinois-Yorkshire et Napolitain-Yorkshire ont eu beaucoup de succès et ont produit des animaux de moyenne taille et bien proportionnés. Le croisement Berk-hire-Yorkshire a donné des sujets plus grands, mais d'une bonne conformation. Aujourd'hui il faudrait chercher beaucoup avant de trouver un seul sujet de l'ancienne race pure, elle a subi le sort de toutes les autres races défectueuses et a été remplacée par des animaux moins grands et mieux conformés.

Il y eut aussi quelques croisements avec les Essex de Lord Western, et ces croisements donnèrent naissance à une variété remarquable par la petitesse des os, la bonne conformation et la facilité d'engraissement. Ces animaux mangent beaucoup, mais ils engrassent bien. Lorsqu'ils ont atteint leur croissance complète, ils peuvent atteindre un poids de viande de 400 à 500 livres.

Les grandes races améliorées de Yorkshire et de Lincolnshire étaient très-estimées il y a quelques années et aux yeux des éleveurs, elles n'avaient de supérieure que la race de Berkshire, mais aujourd'hui on leur préfère généralement les petites et les moyennes races, comme étant d'une conformation meilleure, moins grandes mangeuses, plus précoces et d'un engraissement plus facile. Les grandes races donnent un volume de lard plus considérable, ce lard est plus épais et généralement plus ferme; mais la lenteur de leur croissance proportionnellement aux petites races rendait leur exploitation moins lucrative en raison des frais d'entretien qu'elles exigeaient.

PETITE RACE DE YORKSHIRE ET DE LINCOLNSHIRE.

Le nom de petite race donné aux animaux de la partie sud du comté de Lincolnshire est une appellation impropre; car quoique un peu moins forte que la grande race, elle l'égalé presque en poids; cependant nous continuerons à lui donner celui qu'elle reçoit généralement.

Cette race a été obtenue par un choix judicieux des animaux de la localité, lesquels avaient tous préalablement reçu une dose plus ou moins forte de sang étranger améliorateur. La petite race est remarquable par un corps épais, compacte, bien arrondi, par une poitrine large et par les éminentes qualités dont ces formes ne sont que les signes extérieurs; c'est-à-dire par sa précocité, la délicatesse de sa chair et la petitesse de ses os.

Dans les concours, elle remporte souvent de nombreux prix

et les experts la considèrent comme l'une des meilleures races anglaises.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

L'homme est intelligence et volonté; l'intelligence lui a été donnée pour connaître le vrai et y adhérer fermement; la volonté, pour aimer le bon et le beau qui ne sont que le vrai considéré dans ses manifestations diverses. Or, toutes les fois que l'homme met en exercice son intelligence et sa volonté, ces deux facultés, pour agir conformément à leur fin, à la loi qui les oblige de tendre vers cette fin, doivent avoir pour objet la vérité et le bien, et tous les actes par elles produits et extérieurement manifestés doivent porter le cachet du vrai, du bon et du beau. Mais, comme, par un don gratuit de Dieu, l'homme a été élevé là où il ne pouvait prétendre par ses propres forces; qu'il a été placé dans l'ordre surnaturel; que conséquemment des vérités surnaturelles lui ont été révélées pour servir de terme à son intelligence, et des biens surnaturels lui ont été promis pour servir de terme à sa volonté; et que même l'ordre naturel, isolément pris, n'existe pas, mais qu'il a été englobé dans l'ordre surnaturel, il en résulte que ses pensées, ses sentiments et ses actes ne peuvent plus se mouvoir dans l'ordre purement naturel. Il y a donc obligation stricte pour l'homme qui pense, parle ou écrit, de diriger absolument toutes ses pensées, ses paroles et ses sentiments vers la vérité et le bien surnaturels. Si parfois il vient à regarder comme nécessaire de promouvoir ou de défendre des intérêts matériels, il ne le fera qu'en les subordonnant aux intérêts infiniment supérieurs de la vérité et du bien surnaturels. Agir autrement serait une coupable folie. Dieu nous avertit en effet que nous rendrons compte au jour du jugement de toute parole inutile, c'est à dire de toute parole qui n'aura pas sa raison d'être dans le désir de procurer sa gloire: *omne verbum otiosum, quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii.*

D'après ces principes, qui sont incontestables, il est évident qu'un livre, expression nécessaire des pensées et des sentiments de celui qui le compose, sa parole écrite, ne sera bon et utile, imputé à mérite à son auteur, que si ces pensées et ces sentiments sont en harmonie parfaite avec la vérité divine et l'amour que mérite le souverain bien. Un journal, n'étant autre chose, quel que soit son format, qu'un livre publié par feuilles détachées, il est encore évident que le seul but légitime de son existence est de faire connaître la vérité et aimer le bien, puis de les défendre, s'ils sont attaqués directement ou indirectement.

Donc, faire connaître et défendre toute vérité, les vérités sociales et religieuses surtout; les prendre pour règle de ses jugements et de ses appréciations; s'attacher uniquement au souverain bien, le faire aimer, y tendre et y faire tendre ses frères, tel est le devoir qui incombe à tout homme qui écrit, qu'il fasse un livre ou un journal, peu importe. Et, pour remplir ce devoir, il devra tenir ses regards constamment tournés vers l'Eglise, colonne de la vérité et gardienne de la loi morale dont elle promulgue les préceptes avec une autorité infaillible, rechercher scrupuleusement quels sont ses enseignements et les redire comme un fidèle écho sans altération aucune. Si l'Eglise, comme on l'a vu, a seule la divine mission d'éclairer toutes les intelligences, de redresser toutes les volontés, de gouverner les âmes et de les sanctifier; si, d'un autre côté, toute parole humaine, pour n'être pas coupable, doit être au service du bien et la vérité, il faut nécessairement admettre qu'il n'est permis d'écrire que sous la dictée de l'Eglise. Un écrivain peut sans doute s'affranchir de cette salutaire et noble dépendance, mais

il se constitue alors en dehors de l'ordre et court à sa perte.

Pour écrire sous la dictée de l'Eglise il n'est pas du tout nécessaire de tenir d'elle une mission spéciale, d'être de ceux qui ont juridiction spirituelle et à qui il a été dit: *Allez, enseignez toutes les nations.* Non; il suffit que, connaissant bien la doctrine qu'elle enseigne, nous l'exposons dans toute sa pureté afin de procurer par là l'édification des fidèles et l'extension du royaume de Dieu. Il n'est pas plus besoin d'une mission spéciale pour traiter n'importe quelle question religieuse dans un livre ou un journal qu'il n'en est besoin pour tenir une conversation utile, édifiante et sainte. Tout homme a le droit d'être chrétien, catholique, et par là même de faire profession de sa foi quand il le juge opportun et sous les formes qui lui conviennent; il a donc le droit d'écrire tant qu'il le voudra en faveur de la vérité religieuse. On ne peut pas plus lui ôter ce droit qu'on ne peut lui ravir celui d'être chrétien. Ceux-là seuls qui écrivent en haine de la vérité et du bien n'ont pas le droit d'agir comme ils font.

Le journalisme, comme la politique, comme tous les puissants engins destinés à mettre en mouvement une grande force intellectuelle et morale, doit donc être profondément chrétien, profondément religieux, profondément catholique. Ces qualités lui sont tellement essentielles qu'elles sont sa seule raison d'être. Si le journalisme n'est pas cela, il n'a plus aucun rapport avec la fin de l'homme, il est même contraire à cette fin. Il devient alors une monstruosité, un poison qui tue les individus et les sociétés, une exhalaison du puits de l'abîme qui corrompt même jusqu'aux sources de la vie. Ils sont donc atteints de la plus stupide des folies ou pris de la rage impie des mécréants ceux qui jappent ou qui hurlent contre le journalisme religieux, qui le calomnient, le dénoncent comme cause de maux affreux et finissent par demander qu'il périsse par la main du bourreau.

Le journalisme catholique, quoiqu'en disent ceux dont il contrarie les instincts coupables est évidemment bon, utile, digne de tous les encouragements, puisqu'il proclame la vérité toute entière et exalte le bien partout où il se rencontre. Prétendre et soutenir le contraire est une absurdité. Mais les ennemis de tout bien, de toute vérité ne s'inquiètent guère de l'absurde; ils en vivent, c'est leur pain quotidien! A ce propos, il ne sera pas sans utilité de faire ici une digression et de citer ce que dit l'illustre Donoso Cortés du triste état de l'homme qui résiste à la grâce et s'abandonne aux penchants de la nature corrompue. Nous trouverons, dans cette citation, l'explication de faits et gestes qui, si fréquents qu'ils soient, ne laissent pas de jeter dans un profond étonnement chaque fois qu'ils se produisent.

« Entre la raison humaine et l'absurde, dit-il, il y a une affinité secrète et une très-étroite parenté. Le péché les a unis par le lien d'un indissoluble mariage. L'absurde triomphe de l'homme, précisément parce qu'il est dénué de tout droit antérieur et supérieur à la raison humaine. N'ayant pas de droits, il ne saurait avoir de prétentions, et voilà pourquoi l'homme ne trouve dans son orgueil aucune raison de le repousser. Loin de là, l'orgueil le porte à l'accueillir; sa volonté accepte l'absurde, parce que c'est sa propre intelligence qui l'a engendré, et son intelligence se complait en lui, parce que l'absurde est son propre fils, son propre verbe, le témoignage vivant de sa puissance créatrice. Créer est le propre de la Divinité; en créant l'absurde, l'homme est une manière de Dieu, et il se dresse à lui-même les honneurs divins. Pourquoi qu'il soit Dieu, qu'il agisse en Dieu, qu'importe le reste? Qu'importe qu'il y ait un Dieu de la vérité, s'il est, lui, le Dieu de l'absurde? Ne sera-t-il pas dès lors indépendant comme Dieu? souverain comme Dieu? En adorant l'œuvre de sa création, en la glori-

fiant, c'est lui-même qu'il glorifie et qu'il adore.

“ Vous qui aspirez à subjuguier les hommes, à dominer au sein des nations, à exercer quelque empire sur la race humaine, ne vous annoncez pas comme venant lui proposer des vérités manifestes et évidentes; et surtout, si vous avez des preuves certaines et indubitables, gardez vous de les montrer; jamais le monde ne vous reconnaîtrait pour ses maîtres; la clarté de l'évidence, loin de le convaincre, le révolte; c'est un joug, il ne veut pas le subir. Prenez donc une autre voie; annoncez que vous avez un argument qui renverse telle ou telle vérité; promettez d'établir des contre-vérités, et vous pouvez compter que, sur cette seule annonce, le monde, saisi d'admiration, fasciné par votre science et pénétré de respect pour votre sagesse, prêter à vos paroles une oreille attentive. Alors poussez votre pointé; vous avez largement fait preuve de bon sens en annonçant la démonstration de ces belles choses, montrez qu'il vous en reste encore en vous abstenant de les démontrer d'aucune façon; pour toute preuve à l'appui de vos blasphèmes et de vos affirmations, répétez vos affirmations et vos blasphèmes, le monde, n'en doutez pas, vous portera aux nues. Voulez-vous atteindre le comble de l'art et rendre votre triomphe encore plus éclatant, faites sonner bien haut la sincérité qui vous caractérise..... Cela fait, montrez du doigt tout ce qui n'est pas vous, demandez où sont, quels sont vos ennemis, et le monde admirera, célébrera d'une voix unanime votre magnanimité, votre grandeur, l'éclat de vos triomphes; il vous proclamera digne de tout respect, de tout honneur; il vous mettra dans la gloire.”

Nous avons dit que le journalisme catholique est bon et utile; nous ajoutons qu'il est nécessaire en notre siècle si fertile en mauvais écrits de toute sorte. C'est un noble genre de prédication, un véritable apostolat, un moyen puissant dont l'Eglise se sert, en faisant appel aux hommes de savoir, de bonne volonté et de dévouement, pour se faire entendre de tous ceux chez qui pénètre l'erreur. “ Le journalisme, a dit l'une des gloires de l'épiscopat français, Mgr. Parisis, le journalisme, voilà la première, la souveraine puissance sociale, parce que c'est lui qui popularise le plus les idées, et que ce sont les idées populaires qui font l'opinion, et l'opinion gouverne le monde. Y en a-t-il encore qui doutent du besoin que nous avons du journalisme catholique? Il faut donc laisser le champ de la parole à nos ennemis seuls; l'erreur aura seule le droit de se faire entendre, et l'Eglise qui doit élever la voix, selon St. Paul, *opportune, importune*, l'Eglise devra se taire, et parler à ce seul petit nombre qui vient encore dans nos cathédrales! Il faut que l'Eglise abandonne ce noble genre de prédication, le journalisme, et qu'elle abandonne à eux-mêmes ses enfants à qui elle pourrait se faire entendre par cette voie! O conseil insensé!”

La raison d'être du journalisme étant la prédication, la défense de la vérité, il en résulte que celui qui veut écrire dans un journal doit être par ses connaissances solides et sérieuses en état de le faire utilement et de plus animé de très-pures intentions. Comme il se donne mission d'éclairer ses frères, il ne lui est pas permis d'ignorer les principaux mystères de la religion, les éléments de la doctrine chrétienne. Il est même nécessaire qu'il sache plus que ces éléments; il faut qu'il possède parfaitement ou au moins qu'il possède bien les enseignements de la théologie catholique; autrement, il se perd en s'égarant et il perd les autres avec lui. S'il trouve trop onéreux d'acquiescer ces connaissances, s'il les dédaigne ou s'il se vent dans l'impuissance radicale de les acquiescer, qu'il résiste à la tentation d'écrire, qu'il brise sa plume. Il a la permission d'écrire comme de parler, pourvu qu'il le fasse sensé et convenablement; sinon, c'est un devoir pour lui de garder le silence.

Il est évident, pour quiconque sait lier deux idées ensemble, que celui qui rédige un journal se met dans le cas de rendre à Dieu un compte des plus terribles, si, par son ignorance en matière religieuse, par une tolérance mal entendue, par sa frivolité, par les mauvaises passions auxquelles il obéit, il est cause que le bien soit négligé, méprisé et honni; que la vérité soit mise en oubli, altérée, bafouée, persécutée, ou ne soit pas proclamée ni défendue comme elle devrait l'être. Si la parole inutile ne trouve pas grâce devant Dieu, n'espérons pas qu'il fermera les yeux sur celle qui est dangereuse, nuisible, destructive de la vérité et du bien.

Si le mal lutte constamment contre le bien, l'erreur contre la vérité depuis que le péché est entré dans le monde, il est bien évident encore que l'écrivain catholique, vraiment digne de ce nom, est dans la nécessité absolue de faire souvent de la polémique sous une forme ou sous une autre, selon les circonstances: ce n'est qu'à ce prix qu'il peut servir le bien et la vérité. Ceux donc qui lui demandent de ne point faire de polémique ne savent ce qu'ils disent, et ceux qui veulent l'empêcher d'en faire se rendent coupables d'une mauvaise action. La paix que Jésus Christ est venu apporter sur la terre est la paix de la conscience; mais il voulut que la lutte continuât entre le monde et ceux qui ne sont pas du monde, entre la cité du Bien et la cité du Mal. Il n'y aura de paix parfaite qu'au ciel; avant d'y arriver, il faut combattre, c'est l'Evangile qui le dit. Que l'écrivain catholique déclare donc la guerre au mal et à l'erreur partout où ils lèvent publiquement la tête; car tout mal, quelque imperceptible qu'il soit, toute erreur, si légère et si insignifiante qu'elle paraisse, finit toujours par amener infailliblement des désastres, si on ne l'arrête pas tout d'abord. Une étincelle est aussi peu de chose en apparence, et cependant elle détermine d'immenses incendies.

On objectera peut-être que l'écrivain catholique ne peut remplir le rôle que nous lui assignons sans usurper une autorité qui ne lui appartient point. Cette objection est de nulle valeur. Signaler le mal et l'erreur, les faire envisager sous toutes leurs faces, en démontrant les funestes conséquences, n'est pas exercer un acte d'autorité, c'est user légitimement du droit qu'a tout homme de formuler un simple jugement. Pour exercer un acte d'autorité, il faudrait que l'écrivain catholique prit des mesures administratives pour arrêter les progrès du mal et de l'erreur; c'est ce qu'il ne fait pas et ne peut pas faire non plus. Un exemple rendra cette vérité plus saillante: le serviteur, qui avertit son maître des désordres qui se commettent dans sa maison, n'exerce pas en agissant ici un acte d'autorité; mais il pratique la vertu de fidélité et met son maître en mesure d'exercer un acte d'autorité. En signalant le mal et l'erreur, l'écrivain catholique joue vis-à-vis de ses supérieurs légitimes le rôle que joue ce serviteur vis-à-vis de son maître, ni plus ni moins.

La révolution exerce ses horreurs dans Paris. Plusieurs citoyens sont déjà tombés sous les coups de ses frénétiques adeptes; de braves généraux que les balles prussiennes n'avaient pu atteindre, ont succombé dans cette lutte fratricide: les généraux Clément et Lecomte ont été arrêtés par ces forcés et fusillés aussitôt. Le noble Chanccy, dont les habiles capitaines de Guillaume n'ont pu s'empêcher de célébrer l'habileté et la valeur, a souffert d'indignes traitements.

L'hydre anarchique menace de répéter ces infamies dans les autres grandes villes de la France. Lyon, Marseille, et Bordeaux nourrissent aussi dans leur sein de ces enfants farouches qui font le malheur de leurs concitoyens. Mon Dieu! la France seroit donc de nouveau frappée de vertige! Va-t-elle avoir un second 93? Est-elle donc encore condamnée à voir ses enfants s'entr'égorgés, et détruire le reste de vigueur dont elle a tant

besoin pour réparer ses humiliations et ses infortunes — *Tu autem, Domine, miserere* ; Pitié, Seigneur, pitié !

Les commissaires nommés par l'Angleterre, les Etats Unis et la Puissance du Canada pour régler surtout la question de l'Alabama et des pêcheries, ont régulièrement leurs séances. Aucun détail de ces importantes délibérations ne transpire au dehors. Cependant la presse des Etats-Unis prétend que c'est l'opinion générale que la solution sera donnée de façon à satisfaire tous les intéressés.

Sacre de Mgr. E.-A. Taschereau

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant un compte-rendu détaillé de la consécration épiscopale de Mgr. E. A. Taschereau, qui a eu lieu, dimanche dernier, à Québec. Nous l'empruntons au *Courrier du Canada*.

Le 19 mars, un jour de vive et profonde allégresse se levait sur la province ecclésiastique de Québec. L'Eglise métropolitaine, veuve de son vénéré chef, essuyait ses larmes, cessait son deuil, car elle voyait monter sur le trône archiepiscopal un prêtre appelé, par ses vertus et sa profonde science, à continuer la brillante chaîne de prélats illustres qui ont gouverné l'Eglise du Canada depuis sa fondation, il y a plus de deux siècles.

Notre cité surtout était radieuse de joie, d'espérance et de confiance. La population catholique se pressait dans la cathédrale pour être témoin d'une solennité religieuse sans égale, peut-être, par sa grandeur et son auguste caractère, dans les annales de la ville métropolitaine de la province de Québec. Sa Grâce, Mgr. l'Archevêque Elzéar-Alexandre Taschereau recevait la consécration épiscopale des mains du digne Archevêque de Toronto, Mgr. Lynch, assisté de Mgr. Moran, évêque de Kingston et de Mgr. Larocque, évêque de Saint-Hyacinthe. Six autres prélats, veus des extrémités du pays reliaient par leur présence cette cérémonie déjà si grandiose. C'étaient NN. SS. les évêques Bourget, de Montréal ; De Goëbriand, de Burlington ; Guigues, d'Ottawa ; Langevin, de Rimouski ; Laféche, des Trois-Rivières, et Faircl, d'Hamilton. Plus de cent-cinquante prêtres, dont nous donnons la liste plus loin assistaient au chœur. Le corps universitaire, comprenant le recteur et tous les professeurs des diverses facultés, portant le costume, occupaient le bas-chœur.

On remarquait près de la bannière, sur un siège d'honneur, Sir N. F. Belleau, ayant à sa droite, son aide-de-camp, le major Arthur Taschereau ; puis M. Gauthier, consul-général de France, portant ses décorations, les honorables juges Taschereau, Caron, Monk, McGuire et Doucet ; l'honorable E. Gingras, l'honorable Thibaudreau, et l'honorable M. Tessier ; M. Rheume, M. P. P., et M. Genest, M. P. P., les représentants de toute la presse québécoise, tant anglais que français et l'artiste de l'*Illustrated News* de Montréal qui a pris un croquis d'ensemble du chœur ; tous les officiers de la force volontaire de Québec, infanterie, cavalerie et artillerie, et les lieut.-colonels Panet et Duchesnay.

La cathédrale était resplendissante de fleurs, de lumière et d'ornements. On avait placé au-dessus du maître-autel les armoiries du pape, ombragées des drapeaux pontifical, britannique, français et américain.

Les armes de Mgr. l'Archevêque apparaissaient sur les chandeliers qui ornaient l'autel qu'on lui avait dressé sur le côté de l'Évangile, près du bas-chœur. Le baldaquin qui couronne l'autel était orné de draperies pourpres formant un coup-d'œil magnifique.

Rien de plus imposant que les pompes de l'Eglise catholique aux grands jours de ses fêtes. Il n'y a que notre religion qui offre de ces spectacles tout embaumés d'un parfum de grandeur, de foi et d'enthousiasme.

Qui pourrait rester froid devant ces rites, si anciens, si augustes de l'Eglise, consacrant ses princes au milieu de pompes qui rappellent le sacro des rois ? En voyant tous ces vénérables prélats sur le front desquels agissaient, on peut le dire, la science et l'austérité de mœurs des premiers apôtres, on était tenté de s'écrier, avec plus de justice, comme l'ambassadeur étranger devant le Sénat de Rome : "C'est vraiment une assemblée de rois."

Les cérémonies du sacre ont duré plus de quatre heures. Il nous

serait difficile de donner une idée exacte de tous les rites observés en cette circonstance.

Il faudrait bien des pages pour expliquer l'origine et le sens mystérieux de chacun des usages suivis et qui ont été transmis de la plus haute antiquité. Nous voudrions rappeler les promesses que l'Élu fait solennellement, le serment donné devant l'autel entre les mains de l'Évêque consécrateur, l'examen ou il professe toute les vérités de la foi et anathématiser toutes les erreurs.

Ce serait un bien sublime enseignement et une preuve des grandes et redoutables fonctions qui incombent aux princes de l'Eglise. Quel respect, quel dévouement, quelle obéissance ne commandent pas ceux que Dieu appelle à exercer une aussi haute puissance spirituelle.

Tout le monde se sentait ému, lorsque l'huile sainte a coulé sur la tête et les mains de l'Évêque, et qu'on lui a adressé ces belles et touchantes paroles : "Que ta tête soit consacrée par la bénédiction céleste, par l'ordre pontifical. Que l'huile sainte, le saint chrême, consacre tes mains comme Samuel sacra David roi et prophète." Puis le prélat consécrateur a tracé sur la tête de l'Élu le signe de la croix en demandant d'être exaucé. Lorsque Mgr. l'Archevêque eut reçu l'anneau, la mitre, les gants et le bâton pastoral, vers la fin de la cérémonie, il fut intronisé et tous les évêques l'accompagnèrent au siège archiepiscopal, et la le consécrateur entonna le *Te Deum*, qui fut chanté comme d'une seule voix. Ce fut un moment de profonde joie pour tous les assistants et Mgr. l'Archevêque laissait voir sur ses traits une émotion bien plus facile à comprendre qu'à exprimer.

La cérémonie du baiser de paix donné par ses collègues dans l'Épiscopat fut très-touchante. On voyait que tous ces prélats se sentaient heureux de recevoir un nouveau frère, plusieurs d'entre eux, un métropolitain aussi distingué par sa vertu que par ses talents éminents.

Quelques instants auparavant l'Évêque consacré avait chanté par trois fois en adressant à Mgr. l'Archevêque Lynch : *Ad Multos Annos*, lui souhaitant ainsi, une longue carrière. Lorsque la consécration fut entièrement terminée, Mgr. l'Archevêque donna, avec sa bénédiction, son anneau à baiser à tout le clergé assistant, qui vint agenouiller à ses pieds.

Puis Sa Grandeur parcourut la nef ; lorsque sa main se leva pour bénir une première fois ses nouvelles ouailles, un sentiment de respect le plus marqué inclina toutes les têtes, et l'on sentit comme un frémissement de joie et d'enthousiasme religieux agiter l'immense assemblée. Il y avait là quelque chose d'infiniment plus solennel encore que cette bénédiction, pourtant si auguste, du père de famille bénissant ses enfants. C'était une vénération plus profonde, un amour plus respectueux comme toutes les grandes affections empreintes du sceau de la religion.

Nous voudrions avoir le temps et l'espace pour redire tous les sentiments qui se sont pressés en notre âme à ce spectacle solennel où le culte catholique déployait toute sa magnificence. Est-il étonnant de voir nos frères, même séparés, remplis d'admiration pour une religion qui sait faire vibrer les fibres les plus intimes du cœur, tout en subjuguant l'intelligence par la sublimité de ses dogmes et la pureté de sa morale ? Non, malgré toutes les séditions, malgré toutes les attaques élevées contre notre divine religion, jamais elle ne perdra ce prestige divin qui la fait immédiatement distinguer des autres croyances religieuses, car elle seule sait comprendre l'homme tout entier, répondre à toutes ses aspirations.

Nous allons oublier l'entrée du clergé dans la cathédrale. Le défilé était vraiment superbe à considérer ; les évêques revêtus de riches chapes et accompagnés de leurs assistants, la longue suite des prêtres formaient au nouvel Archevêque un noble et digne cortège.

Comme nous l'avons dit, Mgr. l'Archevêque Lynch a chanté la messe de consécration, ayant pour prêtre assistant M. le grand-vicaire Cazeau ; les diacre et sous-diacre d'honneur étaient MM. les abbés Buteau, supérieur du collège de Sainte-Anne, et le principal de l'École Normale. MM. les abbés Godbout et Côté étaient diacre et sous-diacre d'office. M. l'abbé L. N. Laliberté remplissait les fonctions de maître des cérémonies. A l'orgue la seizième messe de Haydn a été chantée par les chœurs réunis de l'Union Musicale et du petit Séminaire, avec accompagnement d'orchestre et orgue.

Au prône, M. le curé de Québec lut une lettre de Mgr. Taschereau. Le nouveau prélat a pris occasion d'y exprimer les regrets qu'il emporte du Séminaire et l'amour qu'il porte à cette institution, à laquelle il a consacré une si grande partie de sa vie. Cette lettre contenait aussi quelques mots à l'adresse de ceux dont il est devenu l'un des collègues ainsi que des conseils à ses diocésains.

Le sermon de circonstance fut donné par Mgr. Langevin. En voici un court résumé.

D'abord, l'éloquent prélat a parlé du bonheur et de l'allégresse de Québec. Il a ensuite énuméré les divers noms donnés aux évêques et en a expliqué le sens. Il a dit aussi aux fidèles ce que signifie chacun des ornements de ces pasteurs, la mitre, la crosse, etc. Après avoir parlé des devoirs incombant aux chefs du clergé, il a admiré la grandeur de leur pouvoir. C'est l'Évêque qui pait les pasteurs comme les brebis. C'est la colonne lumineuse qui dirigeait les Juifs dans le désert. C'est un nouveau Moïse qui vient du mont Sinaï apporter à son peuple les lois de Dieu et leur véritable interprétation. Père, l'Évêque prie le ciel pour ses enfants, et sa prière détonne d'eux les vengeances du courroux céleste. Pasteur, il conserve le dépôt des saintes doctrines et ne permet point qu'elles soient altérées. Juge, c'est à lui que les catholiques doivent en appeler dans leurs différends; il pèse les opinions au poids de sa sagesse, règle les contestations et les termine. C'est le trait-d'union des partis qui surgissent au sein de la Sainte Eglise, et les catholiques ne sauraient trop remercier le Ciel de le leur avoir ménagé. "O mon Dieu! s'est écrié l'orateur, qu'est-ce donc que l'homme pour que vous lui accordiez un tel pouvoir?"

Mgr. Langevin finit en s'adressant à ses collègues et en particulier à Mgr. Taschereau qu'il félicita de monter sur un trône illustré par les Laval et les Plessis, le Turgeon et les Baillargeon. Il ajouta que la génération de ces deux derniers, ne pouvait qu'être heureuse de voir ces vénérables archevêques remplacés par un homme si digne d'eux.

Pour terminer ce pâle aperçu de la fête éblouissante du sacre de Mgr. l'Archevêque, nous oserons exprimer un vœu, un seul vœu, celui que tous les cœurs vraiment catholiques doivent faire en ce moment. De même que la solennité d'hier a été belle, grande, pleine de nobles enseignements, non seulement par sa pompe, mais surtout par l'harmonie parfaite de tous les fidèles qui y ont pris part, de même nous espérons que tous ceux qui aiment le Christ et son Eglise s'uniront en un coramun accord, afin de travailler dans la mesure de leurs forces à la défense de la vérité.

Au dîner donné le même jour au Séminaire, Mgr. l'Archevêque a nommé vicaires généraux, tous les évêques présents à son sacre, tous les grands vicaires résidant aux évêchés, les Révérends MM. Millaud, Proulx et Cazrau, qui l'étaient déjà, et les Révérends M. Dominique Racine, curé de Chicoutimi, et M. Hamel, Recteur de l'Université Laval et Supérieur du Séminaire de Québec.

Le soir même les membres de l'Université Laval et Messieurs les Curés ont présenté une adresse de félicitation à Mgr. Taschereau, à l'occasion de son accession au trône épiscopal.

Mgr. l'Archevêque a pris pour armes l'écusson de sa famille et pour devise les trois grands mots qui résument les devoirs de l'homme envers Dieu et son semblable: *Fides, Spes, Caritas*, Foi, Espérance, Charité.

Voici les cadeaux qui ont été faits à Mgr. l'Archevêque:

Juge J. T. Taschereau.—Anneau splendide: améthyste entourée de 24 diamants.

Séminaire.—Chaîne d'or, et trois aubes superbes.

Hôtel-Dieu.—Croix pectorale en or, ornée de pierreries.

Ursulines.—Mosette en velours violet, avec boutons et gallons d'or.

Hôpital-Général.—Sandales en satin blanc, ornées de pierreries.

Congrégation Notre-Dame.—Soutane en drap violet, avec manches et collet en velours rouge, et une paire de gants blancs très-riches.

Dames de Jésus-Marie.—Un coussin ou carreau en damas de soie rouge, avec broderies en or aux initiales de Mgr. l'Archevêque.

Bon-Pasteur—Rochet en dentelle des plus magnifiques.
Sœurs de la Charité.—Une superbe barrette en velours violet, et un rochet en broderies des plus riches.

Une coquetterie

La *Semaine Agricole* publiée, dans son numéro du 16 mars courant, un charmant petit article de trois colonnes et demie, destiné à faire comprendre aux cultivateurs que rien n'égale la petite fille de la *Minerve*. Elle fait tout pour démontrer que tout autre journal agricole a une valeur à peu près égale à celle du papier à enveloppes; tandis qu'elle, la pauvre et chère *Semaine*, vaut son pesant d'or. Comme elle est devenue coquette la petite fille de la *Minerve*! Mais aussi comment en pourrait-il être autrement? Elle sort de haut lieu; elle a été admise dans la société des grands; certains hommes, haut placés, l'ont caressée et lui ont fait des présents. Les \$1,000 dont le Gouvernement de Québec l'a gratifiée sont suffisantes pour lui permettre quelques petites coquetteries. Seulement, elle devrait être bonne processie et ne pas mépriser trop les petits qui n'ont pas voulu se mettre en vente, malgré des offres avantageuses.

Il fut un temps où la vénalité était un crime, aujourd'hui c'est un honneur. La dévouée *Semaine Agricole* au service de toutes les turpitudes d'une certaine clique vénale, s'arroge le droit de fouler au pied un journal qui fait humblement son devoir et ne demande d'autre récompense que la liberté de faire le bien. Cette conduite honorable n'est pas du goût de la *Semaine*; elle est un reproche vivant contre sa vénalité et dans son dépit, elle veut baffouer la vertu. C'est la tactique ordinaire de ses pareils. Le crime heureux dirige la vertu malheureuse. *Passer marionnettes!* Demain le vent aura tourné.

La *Semaine Agricole* dont le nom devrait être désormais *Quantité... d'encre, de papier et de sottises* en veut beaucoup à la *Gazette des Campagnes* qui réunit *quantité et qualité de principes* quoique sous un plus petit volume. Nous ménageons les espaces et les plombs, nous ne nous fardons pas; mais nous rendons service à nos concitoyens. C'est notre seule ambition.

Mais, une idée, les abonnés refusent-ils la *Semaine Agricole* pour la *Gazette des Campagnes*, pour que la première soit et forte en colère contre nous? Son article nous le fait croire.

Si l'on nous permettait un conseil, nous dirions à la *Semaine* que les éloges qu'elle se fait à elle-même la rend la risée de tout le public sensé. On dit que la coquetterie la perd.

Le repiquage des plantes

On lit dans un journal anglais:

"C'est une erreur très-grande et cependant très-répondue de croire que l'opération du repiquage ne puisse avoir lieu qu'après la pluie. Il faut que la terre soit aussi meuble que possible, afin d'envelopper exactement toute la racine, et ce résultat ne peut être que difficilement atteint si la terre est humide; elle forme dans ce cas une sorte de mortier qui s'agglomère d'abord, qui se fend le plus ou moins par le dessèchement. On peut affirmer qu'il est avantageux de pratiquer le repiquage lorsque le sol n'est pas humide, observant toutefois qu'il doit être bêché profondément ou labouré immédiatement avant le repiquage. Lorsque cette opération a lieu par une forte chaleur, il arrive bien que les feui les extérieures se dessèchent et meurent, mais celles du centre restent fraîches; elles ramènent en 24 heures l'action des racines, et celles-ci provoquent à leur tour la croissance de nouvelles feuilles au bout de quelques jours. Si, au contraire, on repique par un temps humide, quand revient la sécheresse, la terre, remuée alors qu'elle était trempée, se durcit, se crevasse, et la plante est en souffrance jusqu'au buttage. En résumé, il convient donc de repiquer lorsque la couche supérieure du sol est bien sèche et après que la terre a été profondément travaillée. Il serait alors à désirer qu'il ne plût pas trois ou quatre jours avant le repiquage, il vaudrait même mieux n'avoir pas de pluie de tout un mois que d'en avoir au moment de commencer la transplantation.

60 minots d'Avoine de Norvège à vendre à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes*.

Avoine de Norvège

M. l'abbé F. Catellier, curé de St. George (Beauce), nous permet d'annoncer que de la semence de huit minots d'avoine de Norvège, il en a récolté 135½ minots, quoique la saison n'ait pas été favorable. Son frère, M. Hubert Catellier, de cinq minots; il en a récolté 160 minots.

La propreté à l'égard des animaux

Il est reconnu par tous les cultivateurs que la propreté est l'un des éléments principaux d'une bonne hygiène pour les animaux; cependant, les habitants des campagnes ne mettent pas toujours ces préceptes en pratique, et tout cela par négligence ou bien encore pour économiser quelques heures de main d'œuvre. C'est là, sans contredit, une triste et déplorable économie, qui certainement ne remplit pas la poche de celui qui en fait usage. C'est encore un vain préjugé de croire que les bœufs s'engraissent mieux lorsqu'on laisse sur leur culotte une certaine quantité de croûtes, et cependant il suffit de réfléchir un instant pour se convaincre tout-à-fait du contraire. En effet, qu'un homme place sur sa tête une matière quelconque propre à lui coller les cheveux ensemble et sur la chair, il éprouvera des tiraillements peu agréables et même de très-grandes douleurs, et de plus, s'il n'observe aucune des règles de la propreté, la vermine s'emparera de lui et lui causera des tourments inouïs. C'est là un fait élémentaire. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les animaux, qui se déplaissent dans la saleté tout autant et peut-être plus que certains hommes? La propreté est donc une règle d'hygiène que les éleveurs de bestiaux doivent observer avec le plus grand soin. Nous avons toujours entendu dire que la brosse et le pétril, c'est-à-dire le panage bien fait, étaient aussi utiles qu'une bonne alimentation.

Petite chronique

— Sur demande faite à quelques ministres de la Puissance du Canada par des membres de la Chambre des Communes, amis de la *Gazette des Campagnes*, pour obtenir l'exemption des frais de poste de ce journal, il a été répondu que la diminution des revenus occasionnée par le changement des frais de poste sur les lettres, de cinq centins à trois centins, ne leur permettait pas de faire cette libéralité à l'égard des journaux agricoles.

— Le département du Revenu de l'Intérieur pour la Puissance du Canada annonce une recette de \$4,410,316 pour l'année 1869-70, soit une augmentation de \$654,695 sur l'année précédente.

Le budget de la Puissance du Canada est actuellement soumis à la considération des membres de la Chambre des Communes. L'agriculture et l'immigration y sont pour une bonne part dans les dépenses. On propose la somme de \$360,000 pour faire face à la dépense occasionnée pour le recensement, durant l'année expirant le 30 juin 1872 — \$18,212 pour le traitement des agents et employés de l'immigration; \$12,000 pour frais de route et dépenses contingentes en Europe et en Canada; de plus \$45,000 pour faire face aux dépenses probables de l'immigration.

Esperons que ces énormes sommes, scrupuleusement dépensées, amèneront dans notre Canada l'abondance et la prospérité.

— Nous regrettons de voir que la maladie de l'émigration se fait sérieusement sentir dans le comté de Kamouraska. Des familles entières partent pour les Etats-Unis. Quel remède apporter à ce grand mal? Ce ne sont certainement pas les brochures que les américains font circuler dans nos endroits qui les attirent aux Etats-Unis. Quelques écus que nos jeunes canadiens font sonner aux oreilles de leurs parents lorsqu'ils viennent les visiter, suffisent pour les convaincre qu'aux Etats-Unis on y trouve des mines d'or.

Que nos gouvernements encouragent l'agriculture par tous les moyens possibles, qu'ils établissent d'une manière effective des sociétés de colonisation, que les associations manufacturières et industrielles aient le plus ferme appui des gouvernements, sans s'inquiéter si ceux qu'ils ont mission d'encourager appartiennent à un parti politique plutôt qu'à un autre. Alors, soyons-en sûrs, le mal disparaîtra; mais à ces conditions seulement.

SUCRE DU PAYS DU PREMIER CHOIX.—Il nous a été donné de voir et de goûter du sucre du pays fabriqué à St Hilaire d'après la direction de M. Cheval, député du beau comté de Rouville.

Vraiment, quand nous portons les yeux sur ce sucre noir, bêtard, sale, répugnant à la vue et à l'odorat, que l'on vend sur nos marchés, il est impossible de se demander la raison d'être de la différence qui existe entre le premier et le dernier de ces produits. Or, cette différence est due aux causes suivantes: Pour fabriquer du sucre comme celui que fabrique M. Cheval, il s'agit tout simplement: 1o. de substituer aux auges de bois des chaudières de fer blanc. 2o. bien couler l'eau, 3o. observer la plus grande propreté dans toutes les opérations de la fabrication. Par contre, pour fabriquer du sucre noir, bêtard et sale, il faut:

1o. avoir des auges remplis de feuilles de l'automne, et ne jamais les nettoyer. 2o. vider l'eau dans des harriques sales et remplies de feuilles. 3o. ne jamais couler l'eau.—C'est le moyen le plus simple, mais, disons-le, le plus irrationnel pour la raison que les produits de cette fabrication n'atteignent jamais sur nos marchés un plus haut prix que 8 ou 9 sols; tandis que la première qualité se vend de 18 à un chelin la livre. Espérons que l'exemple donné par le député du comté de Rouville sera suivi ailleurs et que nos habitants de partout se hâteront de mettre de côté cette déplorable habitude de vouloir toujours s'en tenir à l'ancien système routinier quand ce système ne vaut plus rien.—*Courrier d'Outaouais*.

— La Société d'Agriculture du comté de Beauharnois a voté \$100 pour venir en aide aux payans nécessiteux de France.

RECETTES

Mastic pour coller très-solidement le bois avec des matières d'une autre nature, par M. le docteur Ellsner

On a souvent besoin de coller des objets en bois avec d'autres en métal, en verre, en pierre, etc. Le mastic suivant, d'après les expériences de l'auteur, satisfait parfaitement à ces conditions:

On fait bouillir de la colle forte de menuisier avec de l'eau jusqu'à ce qu'elle ait atteint la consistance convenable pour l'assemblage des objets en bois. On y ajoute autant de cendre de bois tamisée qu'il en faut pour l'épaisseur au même point qu'un vernis. On enduit alors de cette masse encore chaude les surfaces que l'on veut réunir, et on les presse l'une contre l'autre. Après le refroidissement et la dessiccation, ces surfaces se trouvent si fortement unies, que pour les séparer il faut un très-grand effort, et que l'on voit souvent les surfaces de rupture être différentes de celles qui ont été assemblées par la colle. Des pierres à aiguiser, ainsi montées sur le bois, et des poignées en bois pour les palettes à broyer les couleurs, assemblées avec ce mastic, ont déjà résisté, pendant une année, à tous les efforts qui pouvaient les désunir.

Moyen de donner au pain une saveur agréable

Ce procédé, proposé par un boulanger d'Orchies, se recommande par sa simplicité, qui le rend applicable en petit comme en grand, et par le double avantage d'augmenter en même temps le poids et la quantité du pain. Voici en quoi il consiste:

Faire bouillir le son ou la recoupe pendant un quart d'heure environ, en agitant continuellement avec une cuillère de bois; filtrer avec expression au moyen d'une grosse toile, et se servir de cette eau pour pétrir. Le son déposé dans l'eau, outre la farine qu'il contient, un principe rapide et aromatique qui communique au pain une saveur très-agréable. L'augmentation est d'environ un huitième.

Moyen pour guérir les blessures des chevaux

Pour guérir les écorchures ou les contusions faites par les colliers et les traits, il suffit de les imbiber plusieurs fois par jour avec une compresse trempée dans le fiel de porc. On se servira le plus possible d'un fiel vieux, bien préférable au nouveau. La guérison s'opérera ainsi très-prompement.



SERVICE DES PHARES

Département de la Marine et des Pêcheries

OTTAWA, 28 Fév. 1871.

On recevra à ce Département jusqu'à VENDREDI MIDI, le 25 MARS prochain, des SOUMISSIONS CACHETÉES pour l'approvisionnement en entrepôt de

46,500 gallons d'Huile de Pétrole clarifiée de meilleure qualité.

Cette huile devra n'être pas explosive à une chaleur de 1150 Fahrénheit, devra brûler avec éclat sans lamer jusqu'à ce qu'elle soit toute consumée, et ne forme pas de lumignon, ne devra renfermer aucune substance délétère et rester de fluide jusqu'à 100 Fahrénheit. Un échantillon d'une pinte devra accompagner chaque soumission.

L'huile devra être livrée en bonne condition, dans des barils cerclés en fer, contenant de 35 à 42 gallons, chacun. Les douves et fonds des barils en chêne blanc, et l'intérieur devra être proprement préparé et enduit de gomme liquide, et l'extérieur peinturé, de manière à empêcher l'huile de pénétrer le bois et de s'évaporer.

Les barils devront être fournis par le soumissionnaire, et le coût inclut dans le prix de l'huile.

L'huile sera avant l'acceptation, inspectée, vérifiée par une personne nommée par ce département et sera livrée aux frais et risques du contracteur dans la localité désignée par ce département ou un agent d'icelui aux époques et lieux suivants :

15,000 gallons à Halifax, N. E., 25 mai 1871.
6,000 do St. Jean, N. B., 10 juin 1871.
12,000 do Québec, 5 juillet 1871.
7,000 do Montréal, 1er juillet 1871.
2,600 do Hamilton, 8 juillet 1871.
3,400 do Sarnia, 12 juillet 1871.

On recevra des soumissions pour toute la quantité ou pour aucun des lots ci-dessus mentionnés.

Les soumissionnaires devront désigner le prix qu'ils paieront pour les barils vides, livrés à Halifax, St. Jean, Québec, Montréal et Sarnia.

VAISSEAU A VAPEUR.

On recevra, aussi, comme il est dit plus haut, des soumissions pour l'affrètement d'un vaisseau à vapeur pour délivrer l'huile et les autres approvisionnements des Phares au-dessus de Montréal, depuis telle partie du Canal Lachés, Montréal, qui sera désigné par ce Département à Midi, le premier juillet prochain.

Les soumissionnaires devront spécifier le nom, la grandeur, la date de sa construction, la force et la description du vaisseau. Une somme en gros devra être mentionnée pour l'exécution du service et à quel taux le vaisseau est offert par mois à l'option du Département.

On fournira en s'adressant au Département de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, tous les détails quant à la nature de chacun des contrats.

Les noms et adresses des soumissionnaires devront être donnés, avec ceux de deux personnes responsables qui voudront se porter cautions pour l'entière exécution des contrats. Ce département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

P. MITCHELL,

Ministre de la Marine et des Pêcheries.

9 mars 1871.

GRANDS ARBRES

À VENDRE

4000 A 5000 POMMIERS

(De 5 à 7-pieds de hauteur.)

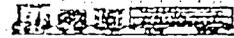
Le Soussigné, agent pour un pépiniériste du Haut-Canada, recevra des demandes pour les pommiers des espèces les plus recommandables d'ici au 1er d'avril, livrable à St. Roch des Aulnaies, au Dépôt du Grand-Tronc, du 15 au 20 de mai. Prix : 1s. 3d. Payable à la livraison.

Il a de plus en pépinière environ 300 pommiers nains (venant de Rochester, N.-Y.) qui sont de beaux petits arbres qui prennent peu de place et se chargent de fruits dès la 1re ou la 2de année de leur greffe. Prix : 1s. 6d.

C'est une bonne occasion pour les cultivateurs surtout, de se procurer des arbres (greffés) à aussi bon marché.

Ceux qui désireraient avoir des pruniers, poiriers, cerisiers, etc., des arbres d'ornement, arbustes, etc., pourront aussi s'adresser (d'ici au 1er d'avril) à

AUGUSTE DUPUIS,
St. Roch, Village des Aulnaies.



Chemin de Fer du Grand Tronc

STATIONS	Tr. de Passagers		Train de Fret	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Ponto-Lévi	9-00	4-00	9-30	3-30
Chaudière	9-05	3-55	9-35	3-35
St. Jean	9-10	3-50	9-40	3-30
St. Charles	9-15	3-45	9-45	3-25
St. Michel	9-20	3-40	9-50	3-20
St. Valéri	9-25	3-35	9-55	3-15
St. François	9-30	3-30	10-00	3-10
St. Thoms	9-35	3-25	10-05	3-05
St. Jean	9-40	3-20	10-10	3-00
St. Roch	9-45	3-15	10-15	2-55
St. Jean	9-50	3-10	10-20	2-50
St. Michel	9-55	3-05	10-25	2-45
St. Valéri	10-00	3-00	10-30	2-40
St. François	10-05	2-55	10-35	2-35
St. Thoms	10-10	2-50	10-40	2-30
St. Jean	10-15	2-45	10-45	2-25
St. Roch	10-20	2-40	10-50	2-20
St. Jean	10-25	2-35	10-55	2-15
St. Michel	10-30	2-30	11-00	2-10
St. Valéri	10-35	2-25	11-05	2-05
St. François	10-40	2-20	11-10	2-00
St. Thoms	10-45	2-15	11-15	1-55
St. Jean	10-50	2-10	11-20	1-50
St. Roch	10-55	2-05	11-25	1-45
St. Jean	11-00	2-00	11-30	1-40
St. Michel	11-05	1-55	11-35	1-35
St. Valéri	11-10	1-50	11-40	1-30
St. François	11-15	1-45	11-45	1-25
St. Thoms	11-20	1-40	11-50	1-20
St. Jean	11-25	1-35	11-55	1-15
St. Roch	11-30	1-30	12-00	1-10
St. Jean	11-35	1-25	12-05	1-05
St. Michel	11-40	1-20	12-10	1-00
St. Valéri	11-45	1-15	12-15	0-55
St. François	11-50	1-10	12-20	0-50
St. Thoms	11-55	1-05	12-25	0-45
St. Jean	12-00	1-00	12-30	0-40
St. Roch	12-05	0-55	12-35	0-35
St. Jean	12-10	0-50	12-40	0-30
St. Michel	12-15	0-45	12-45	0-25
St. Valéri	12-20	0-40	12-50	0-20
St. François	12-25	0-35	12-55	0-15
St. Thoms	12-30	0-30	1-00	0-10
St. Jean	12-35	0-25	1-05	0-05
St. Roch	12-40	0-20	1-10	0-00
St. Jean	12-45	0-15	1-15	0-00
St. Michel	12-50	0-10	1-20	0-00
St. Valéri	12-55	0-05	1-25	0-00
St. François	1-00	0-00	1-30	0-00
St. Thoms	1-05	0-00	1-35	0-00
St. Jean	1-10	0-00	1-40	0-00
St. Roch	1-15	0-00	1-45	0-00
St. Jean	1-20	0-00	1-50	0-00
St. Michel	1-25	0-00	1-55	0-00
St. Valéri	1-30	0-00	2-00	0-00
St. François	1-35	0-00	2-05	0-00
St. Thoms	1-40	0-00	2-10	0-00
St. Jean	1-45	0-00	2-15	0-00
St. Roch	1-50	0-00	2-20	0-00
St. Jean	1-55	0-00	2-25	0-00
St. Michel	2-00	0-00	2-30	0-00
St. Valéri	2-05	0-00	2-35	0-00
St. François	2-10	0-00	2-40	0-00
St. Thoms	2-15	0-00	2-45	0-00
St. Jean	2-20	0-00	2-50	0-00
St. Roch	2-25	0-00	2-55	0-00
St. Jean	2-30	0-00	3-00	0-00
St. Michel	2-35	0-00	3-05	0-00
St. Valéri	2-40	0-00	3-10	0-00
St. François	2-45	0-00	3-15	0-00
St. Thoms	2-50	0-00	3-20	0-00
St. Jean	2-55	0-00	3-25	0-00
St. Roch	3-00	0-00	3-30	0-00
St. Jean	3-05	0-00	3-35	0-00
St. Michel	3-10	0-00	3-40	0-00
St. Valéri	3-15	0-00	3-45	0-00
St. François	3-20	0-00	3-50	0-00
St. Thoms	3-25	0-00	3-55	0-00
St. Jean	3-30	0-00	4-00	0-00
St. Roch	3-35	0-00	4-05	0-00
St. Jean	3-40	0-00	4-10	0-00
St. Michel	3-45	0-00	4-15	0-00
St. Valéri	3-50	0-00	4-20	0-00
St. François	3-55	0-00	4-25	0-00
St. Thoms	4-00	0-00	4-30	0-00
St. Jean	4-05	0-00	4-35	0-00
St. Roch	4-10	0-00	4-40	0-00
St. Jean	4-15	0-00	4-45	0-00
St. Michel	4-20	0-00	4-50	0-00
St. Valéri	4-25	0-00	4-55	0-00
St. François	4-30	0-00	5-00	0-00
St. Thoms	4-35	0-00	5-05	0-00
St. Jean	4-40	0-00	5-10	0-00
St. Roch	4-45	0-00	5-15	0-00
St. Jean	4-50	0-00	5-20	0-00
St. Michel	4-55	0-00	5-25	0-00
St. Valéri	5-00	0-00	5-30	0-00
St. François	5-05	0-00	5-35	0-00
St. Thoms	5-10	0-00	5-40	0-00
St. Jean	5-15	0-00	5-45	0-00
St. Roch	5-20	0-00	5-50	0-00
St. Jean	5-25	0-00	5-55	0-00
St. Michel	5-30	0-00	6-00	0-00
St. Valéri	5-35	0-00	6-05	0-00
St. François	5-40	0-00	6-10	0-00
St. Thoms	5-45	0-00	6-15	0-00
St. Jean	5-50	0-00	6-20	0-00
St. Roch	5-55	0-00	6-25	0-00
St. Jean	6-00	0-00	6-30	0-00
St. Michel	6-05	0-00	6-35	0-00
St. Valéri	6-10	0-00	6-40	0-00
St. François	6-15	0-00	6-45	0-00
St. Thoms	6-20	0-00	6-50	0-00
St. Jean	6-25	0-00	6-55	0-00
St. Roch	6-30	0-00	7-00	0-00
St. Jean	6-35	0-00	7-05	0-00
St. Michel	6-40	0-00	7-10	0-00
St. Valéri	6-45	0-00	7-15	0-00
St. François	6-50	0-00	7-20	0-00
St. Thoms	6-55	0-00	7-25	0-00
St. Jean	7-00	0-00	7-30	0-00
St. Roch	7-05	0-00	7-35	0-00
St. Jean	7-10	0-00	7-40	0-00
St. Michel	7-15	0-00	7-45	0-00
St. Valéri	7-20	0-00	7-50	0-00
St. François	7-25	0-00	7-55	0-00
St. Thoms	7-30	0-00	8-00	0-00
St. Jean	7-35	0-00	8-05	0-00
St. Roch	7-40	0-00	8-10	0-00
St. Jean	7-45	0-00	8-15	0-00
St. Michel	7-50	0-00	8-20	0-00
St. Valéri	7-55	0-00	8-25	0-00
St. François	8-00	0-00	8-30	0-00
St. Thoms	8-05	0-00	8-35	0-00
St. Jean	8-10	0-00	8-40	0-00
St. Roch	8-15	0-00	8-45	0-00
St. Jean	8-20	0-00	8-50	0-00
St. Michel	8-25	0-00	8-55	0-00
St. Valéri	8-30	0-00	9-00	0-00
St. François	8-35	0-00	9-05	0-00
St. Thoms	8-40	0-00	9-10	0-00
St. Jean	8-45	0-00	9-15	0-00
St. Roch	8-50	0-00	9-20	0-00
St. Jean	8-55	0-00	9-25	0-00
St. Michel	9-00	0-00	9-30	0-00
St. Valéri	9-05	0-00	9-35	0-00
St. François	9-10	0-00	9-40	0-00
St. Thoms	9-15	0-00	9-45	0-00
St. Jean	9-20	0-00	9-50	0-00
St. Roch	9-25	0-00	9-55	0-00
St. Jean	9-30	0-00	10-00	0-00
St. Michel	9-35	0-00	10-05	0-00
St. Valéri	9-40	0-00	10-10	0-00
St. François	9-45	0-00	10-15	0-00
St. Thoms	9-50	0-00	10-20	0-00
St. Jean	9-55	0-00	10-25	0-00
St. Roch	10-00	0-00	10-30	0-00
St. Jean	10-05	0-00	10-35	0-00
St. Michel	10-10	0-00	10-40	0-00
St. Valéri	10-15	0-00	10-45	0-00
St. François	10-20	0-00	10-50	0-00
St. Thoms	10-25	0-00	10-55	0-00
St. Jean	10-30	0-00	11-00	0-00
St. Roch	10-35	0-00	11-05	0-00
St. Jean	10-40	0-00	11-10	0-00
St. Michel	10-45	0-00	11-15	0-00
St. Valéri	10-50	0-00	11-20	0-00
St. François	10-55	0-00	11-25	0-00
St. Thoms	11-00	0-00	11-30	0-00
St. Jean	11-05	0-00	11-35	0-00
St. Roch	11-10	0-00	11-40	0-00
St. Jean	11-15	0-00	11-45	0-00
St. Michel	11			